

**Questionnaire « Bèrwètes en Transition » – Réponses du groupe « Pour Olne »**

**Comment, en tant qu'élue, pensez-vous intégrer le concept de zéro-déchets dans l'administration communale et les activités (festives, sportives, culturelles ou autres) que la Commune organise ou promeut ?**

La promotion à la location de matériel durable sera envisagée (gobelets réutilisables), par exemple par le biais d'un soutien financier aux associations. Dans le cadre des marchés publics, l'aspect zéro déchet sera intégré (p. ex. en ce qui concerne les emballages, emploi de déchets pour la rénovation des voiries). Dans les écoles, des initiatives pourraient être soutenues (p. ex. fourniture de gourde et boîte à tartines). Les initiatives déjà soutenues dans le domaine du compostage seront maintenues.

**Comment, en tant qu'élue, envisagez-vous d'intégrer les citoyens dans certaines décisions en cours de mandature ? (consultations avec ou sans initiative citoyenne, interpellations, audit, budget participatif, etc ...) Dans quels domaines de compétence communale envisagez-vous de le faire ?**

Le groupe « Pour Olne » est particulièrement favorable à la concertation citoyenne dans le cadre de la gestion communale. Compte tenu de la faible taille de notre commune, il paraît cependant opportun de recentrer l'ensemble des mécanismes participatifs et moyens financiers y relatifs au sein de la CLDR (commission locale de développement rural). Depuis sa mise en place, la CLDR a démontré par son dynamisme et sa force de proposition qu'elle jouait un rôle central dans les grands projets communaux. Il paraît donc logique de la renforcer en faisant de celle-ci l'instance de référence en matière de participation citoyenne communale.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, la CCATM, instance participative, sera bien entendu maintenue. Comme pour la CLDR, un appel à candidatures des citoyens intéressés sera relancé début 2019.

Enfin, nous sommes également favorables au maintien de séances de questions-réponses (sans passer par le formalisme légal de l'interpellation) préalables aux conseils communaux deux fois par an.

**Comment, en tant qu'élue, pensez-vous soutenir les producteurs locaux, professionnels ou amateurs et les circuits courts de distribution de leurs produits ? (exonération ou réduction des frais de marché, promotion, information, listing, soutien aux groupements d'achat, jardins partagés, potagers collectifs, repas collectifs, cantines scolaires, homes, etc...)**

Le groupe « Pour Olne » est favorable au lancement d'un marché estival des producteurs locaux.

La promotion des producteurs locaux initiée dans le cadre du budget participatif sera maintenue. Les nouveaux producteurs locaux s'installant sur notre commune auront accès gratuitement à des espaces de promotion dans le journal communal Olne Info.

Afin de favoriser la location de terres aux agriculteurs olnois, un incitatif financier pourrait être proposé aux propriétaires (sous réserve que ce type de mesure soit compatible avec la loi et le mécanisme des aides d'Etat).

De plus, le groupe « Pour Olne » sera représenté dans les des réunions ou assemblées des instances de concertation traitant de ces thématiques (GAL, ASBL Pays de Herve futur), par des professionnels du secteur (agriculteurs – transformateurs) membres du groupe « Pour Olne »

**Comment, en tant qu'élú, pensez-vous aider les agriculteurs à se dégager de l'emprise qu'a l'agro-industrie dans leurs pratiques quotidiennes afin d'atteindre une plus grande autonomie alimentaire sur le plan local et régional (taille des parcelles, diversification des productions, réorientation vers l'alimentation humaine, diminution voire suppression des intrants chimiques, soutien à l'accès à la terre, coopératives de producteurs et de consommateurs, etc...) ?**

Un pouvoir local a peu de moyens directement à sa disposition dans le domaine de l'incitation économique.

Toute initiative liée à l'agriculture durable sera néanmoins étudiée et promotionnée par les outils de communication communaux.

En ce qui concerne les terrains détenus par la commune ou le CPAS et dont le bail à ferme viendrait à expirer, une attention sera portée sur la destination de ceux-ci et une primauté pourrait être donnée aux projets porteurs en la matière.

**Comment, en tant qu'élú, pensez-vous sensibiliser, dès le plus jeune âge, les écoliers, étudiants, personnes en formation mais également le grand public dans des matières telles que les économies d'énergies, la diminution de la surconsommation, l'alimentation saine pour l'homme et son environnement, favoriser la transmission des savoirs, développer les valeurs de coopération, etc... ?**

Bien que la commune soit pouvoir organisateur des écoles communales, elle n'a pas le pouvoir de donner des injonctions aux enseignants en ce qui concerne les contenus des programmes de cours.

La mission d'information sur ces sujets dans le cadre des outils communaux sera maintenue et des partenariats avec d'autres entités (Intradel par exemple) pourrait faire l'objet d'une communication particulière à l'attention de certaines catégories d'habitants.

L'Administration communale restera néanmoins, par son fonctionnement et dans le cadre de son magistère d'influence, un modèle en la matière (respect du label *commune éthiquable*).

La mission du service énergie sera évaluée et le cas échéant adaptée.

Enfin, le mécanisme des primes énergie actuellement en vigueur sera maintenu.

**Comment, en tant qu'élú, pensez-vous mettre en place des actions concrètes (et lesquelles) visant à promouvoir une mobilité supportable pour tous et l'environnement (parkings de délestage desservis par des navttes publiques, hub de livraison pour les marchandises transportées par la route (réduction du trafic poids lourd), réhabilitation de chemins et sentiers dédiés à la mobilité**

**douce, parcours thématiques (tourisme) et pratiques (raccourcis sécurisé et sécurisants), système local de co-voiturage, véhicules et vélos partagés ?**

Sur les modes de transports, la commune n'est pas un pouvoir organisateur de la mobilité en tant que tel (cela concerne plutôt le TEC ou la SNCB) mais peut jouer le rôle de soutien auprès des associations ou entités concernées par la mobilité durable.

Néanmoins, pour l'ensemble des aménagements et rénovations de l'infrastructure routière, des espaces mobilité douce (piétons, PMR, vélos) seront envisagés et réalisés lorsque cela est possible en bordure de voirie.

A ce sujet, le groupe « Pour Olne » est favorable à la réalisation du plan PCDR volet 2 – liaison voie lente « Six chemins – Hansez ».

Le travail mené par le groupe de travail « sentiers » de la CLDR sera également encouragé et soutenu.

Enfin toute initiative dans le domaine du covoiturage fera l'objet de communications par le biais des outils d'information communaux (covoit'stop p ex).

A l'échelon supracommunal, le groupe « Pour Olne » soutiendra le projet de la vesdrienne (Ravel le long de la Vesdre entre Limbourg et Chaudfontaine) de même que le parcours reliant les plus beaux villages (Limbourg, Soiron, Clermont-sur-Berwinne, Olne) : points nœuds cyclo-pédestres avec le soutien de la maison du tourisme.

**Comment, en tant qu'élu, pensez-vous réduire la dépendance de la Commune et de ses habitants aux ressources énergétiques non renouvelables (production locale (photovoltaïque, hydraulique, éolien, biomasse,...), isolation des bâtiments (administration, écoles, habitations sociales etc.), achat de véhicules dits propres, nouvelles formes de transports en commun, etc... ?**

De nombreuses initiatives ont été menées depuis plusieurs années dans le domaine des économies d'énergie dans les bâtiments communaux. Elles seront poursuivies en adéquation avec les dispositifs de financement offerts par les pouvoirs publics subsidiaires.

Le remplacement de véhicule se fera par de véhicules aux dernières normes de pollution.

Avec l'aide d'une coopérative faîtière et de professionnels du secteur, le groupe « Pour Olne » envisagera de relever le défi de la production d'énergies vertes sur les terrains ou infrastructures communaux.

**Comment, en tant qu'élu, pensez-vous intégrer des clauses relatives aux thématiques présentées ci-dessus dans les appels d'offre de marchés publics (fournitures de biens et services, travaux, achats, etc...) ?**

Comme la commune le fait depuis plusieurs années, les cahiers spéciaux des charges de marchés publics intégreront systématiquement les dispositions sociales et environnementales, dans la mesure où celles-ci sont compatibles avec le droit des marchés publics.

Pour l'achat de fournitures, l'accent sera systématiquement mis sur l'achat de produits réutilisés (papier par exemple).

**Comment, en tant qu'élu, envisagez-vous l'aménagement du territoire, (pour les habitants actuels, pour les jeunes ménages, les plus âgés, les agriculteurs, la biodiversité, le paysage, ...) ? (Remarque : le GAL Pays de Herve a publié un "Diagnostic du territoire" en juin 2018)**

Le groupe « Pour Olne » est résolument pour le maintien de l'ADN rural de notre commune, lequel doit structurer les éléments liés à l'aménagement du territoire communal. Les éléments repris dans les documents d'orientation tels que le schéma de structure communal, les schémas d'orientation locaux (anciennement plans communaux d'aménagement), les diagnostics réalisés par des entités tierces tels le GAL, doivent sous-tendre l'action de la commune en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. L'aménagement du territoire doit se faire de manière raisonnée dans le respect des balises énoncées par ces documents (densité, mixité de l'habitat, intérêt paysager).

Le groupe « Pour Olne » veillera particulièrement à maintenir le caractère paysager dans l'ensemble des projets de construction proposés

Le rôle clé de la CCATM dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire sera fondamental à cet égard.

Du point de vue règlementaire, afin de maintenir un pouvoir communal important pour les dossiers d'urbanisme et éviter les avis régionaux divergents, un guide communal d'urbanisme sera élaboré dans un délai de 2 ans à dater de la nouvelle mandature.

Enfin, le groupe « Pour Olne » marquera clairement sa désapprobation face à toute politique visant à élargir la règle dite du « comblement ».

**Comment, en tant qu'élu, envisagez-vous de promouvoir l'activité locale (plus de vie dans les espaces publics, création de liens sociaux, commerces, marchés, plus d'emplois locaux,...) ?**

Outre les initiatives déjà citées supra (p.ex. marché des producteurs, publications gratuites dans le journal communal pour les nouveaux producteurs ou commerçants), le groupe « Pour Olne » s'engage à maintenir un soutien important pour les associations et groupements locaux ainsi que pour les manifestations qu'ils organisent, soutien tant financier que logistique.

Un guide local reprenant l'ensemble des informations communales ainsi que les commerçants, producteurs, professions libérales... sera édité.

Les initiatives de rencontre diversifiées seront soutenues (rencontres de la bibliothèque, spectacle de Noël, foire aux associations...).

Des espaces publics visant à favoriser les rencontres seront aménagés dans certains quartiers lors de la rénovation des voiries.

**Qu'est-ce que pour vous, en tant qu'élu, assurer un service public efficace et à l'écoute des besoins de la population ?**

Le groupe « Pour Olne » s'engage à assurer le service public dans le respect des principes fondamentaux de celui-ci : neutralité, objectivité, égalité de traitement, non discrimination, respect du principe de bonne administration...

Les finances communales seront gérées avec rigueur afin de proposer un service public efficace mais surtout efficient. L'ensemble des documents financiers et comptables pourront être consultés par tout habitant qui en ferait la demande. Les comptes et budgets seront publiés sur le site internet communal et des séances de présentation pédagogiques sur le budget et les comptes seront organisées régulièrement.

Les éventuels futurs élus du Collège communal du groupe « Pour Olne » organiseront des permanences au moins une fois par mois pour se rendre disponible et à l'écoute des demandes et besoins de la population.